

Cab/EC

Commémoration en l'honneur des victimes du génocide
arménien de 1915

23 avril
Mémorial
Salle du Conseil

**Madame la sous-préfète,
Monsieur le sénateur du Rhône,
Madame la vice-présidente de la métropole,
Monsieur le consul d'Arménie,
Mesdames et messieurs les élus
Monsieur le représentant du Conseil de coordination des
organisations arméniennes de France,
Messieurs les représentants du Centre National de la
Mémoire Arménienne,
Messieurs les représentants de la Maison de la Culture
Arménienne de Villeurbanne,
Mesdames et messieurs**

**Nous sommes réunis en ce 23 avril afin de commémorer le
génocide des Arméniens de 1915.**

Je suis fier de m'inscrire à vos côtés dans cette tradition
villeurbannaise, pour la première fois dans des conditions

satisfaisantes qui nous permettent d'être nombreux en ces lieux.

Rappelons-nous des faits de la nuit du 24 au 25 avril 1915. Le travail des historiens nous permet de dire que cette nuit-là **commence le génocide** décidé et planifié par le gouvernement nationaliste des Jeunes Turcs, qui gouverne alors l'Empire Ottoman.

En cette nuit d'avril, ce sont les élites intellectuelles arméniennes de Constantinople qui sont visées. Des écrivains, avocats, artistes, des prêtres et des professeurs sont arrêtés, emprisonnés sur ordre du préfet de police de la capitale. 600 personnes sont exécutées en quelques jours, certains sont déportés en Anatolie, **accusés sans preuve de comploter contre l'Etat turc.**

Le pouvoir turc avait désigné ses ennemis intérieurs. Il se chargea froidement et avec méthode de les éliminer.

Cette opération est considérée comme le début du génocide proprement dit. Mais la persécution a commencé avant, les autorités turques profitant des affres de la première guerre mondiale pour opprimer le peuple dont elle considérait les membres, hommes, femmes et enfants, comme des « tumeurs internes »¹, entravant un projet d'unification nationale. Un génocide commence souvent comme cela : insidieusement, sans faire grand bruit, sans grande décision. Comme s'il fallait patiemment préparer les esprits à ce qui serait sinon inacceptable, inconcevable. Pour arriver à

¹ Source principale : **Comprendre le génocide des Arméniens – De 1915 à nos jours**, H. Bozarslan, V. Duclert, R. Kévorkian (Tallandier)

l'impensable : la destruction d'un peuple jugé comme inférieur devienne acceptable, souhaitable pour certains.

L'Etat turc de l'époque entre en 1915 pleinement dans une logique génocidaire qui se démarque des violences guerrières, des persécutions qui existaient déjà auparavant et même des crimes de guerre.

Dans la logique génocidaire, la cruauté est organisée et mise au service d'une fin souhaitable : c'est-à-dire une nation uniforme, de même ethnie et de même religion, débarrassée des peuples dont on ne tolère plus la simple présence, de la minorité dont on refuse l'existence même.

Dans la logique génocidaire, la brutalité fait entièrement partie du plan qui doit permettre d'aboutir à l'objectif déterminé : **anéantir le peuple arménien, désigné comme l'ennemi de la nation turque.**

Ainsi, à partir du printemps 1915, l'arrestation et l'exécution des hommes arméniens valides s'organise. Puis, ce sont les femmes, les enfants, les aînés qui sont sortis de force de leurs villages pour être jetés sur les routes, dans un périple les emmenant jusque dans les déserts de Syrie. Les déportés subissent la chaleur, la faim, l'angoisse de ne jamais revenir en leurs foyers.

Des centaines de milliers d'entre eux ne reviendront pas chez eux. Certains meurent d'épuisement dans des camps de concentration. D'autres sont vendus comme esclaves. Tous sont spoliés. Les humiliations sont innombrables : toute violence contre les Arméniens par les forces turques et leurs

auxiliaires sont légitimées par le pouvoir en place. **Sur presque 2 millions d'Arméniens ottomans, 1.3 millions sont assassinés².**

Les Arméniens ont donné un nom à ces horreurs. C'est le « grand crime », dans la langue maternelle de bon nombre d'entre vous : Medz Yeghern.

Le plus grand des crimes est en effet le génocide, ce crime contre l'humanité qui consiste à assassiner, à faire disparaître, à effacer, en plus des êtres humains, tout ce qui constitue un peuple : sa langue, sa mémoire, ses biens, ses constructions, ses villes, son art, son histoire, en somme.

Le peuple Arménien a survécu à ceux qui voulaient sa destruction. Sa culture continue d'exister. C'est la raison pour laquelle la tradition villeurbannaise veut que l'on joue en ce jour des morceaux de musique traditionnelle arménienne.

Alors que la réalité du génocide était établie par la recherche historique, les Etats ont tardé à reconnaître cette vérité trop longtemps tue. **Heureusement, la mémoire meurtrie du peuple arménien a été transmise de génération en génération.** Des voix se sont élevées en Arménie, en Turquie aussi, et dans bien des pays pour briser ce silence qui empêche

² 120 000 soldats de la IIIe armée tués par petits groupes ou forcés d'intégrer des bataillons de travail

- Des centaines de membres de l'élite intellectuelle arménienne arrêtés le 24 avril 1915
- Des dizaines de milliers d'hommes de 40 à 60 ans massacrés en avril et août 1915 dans les provinces orientales
- Un peu plus d'un million d'arméniens, femmes, enfants, personnes âgées déportés entre avril et l'automne 1915.
- 400 000 morts dans des camps de concentration d'octobre 1915 à juin 1916
- 300 000 autres internés, massacrés entre juillet et novembre 1916

Source : mémorial de la Shoah

le passé de passer. Des voix se sont élevées jusqu'ici, à Villeurbanne.

En tant que maire de cette ville, je suis fier que Villeurbanne ait été pionnière en la matière en érigeant un mémorial en l'honneur des victimes du génocide dès 2005. Je suis un Villeurbannais fier de la culture de la tolérance et du dialogue interculturel qu'a toujours défendu notre ville.

Fier, aussi, des liens que nous avons tissés au fil des années avec le Haut-Karabagh. Nous connaissons toutes et tous la situation actuelle. Une délégation d'élus villeurbannais conduite par Jean-Paul Bret s'est rendue sur place au printemps dernier pour une mission humanitaire et de solidarité.

Si vous le permettez, je veux profiter de ce moment pour **saluer le travail opiniâtre de mon prédécesseur**, en la matière. Sans relâche et pendant de longues années, il a œuvré pour que la vérité historique soit reconnue. A l'échelle de notre ville et au-delà, il a eu un rôle décisif, en tant que président du groupe d'amitié France-Arménie à l'Assemblée Nationale, au vote de la première loi reconnaissant l'existence du génocide des arméniens en 1998ⁱ. Je le remercie pour le travail qu'il a mené avec le soutien d'un autre de mes prédécesseurs, M. Gilbert Chabroux.

Ce travail de mémoire ne s'arrête jamais. Nous savons que rien n'est acquis, que les tentations de réécrire l'histoire au profit de telle ou telle entreprise politique sont toujours tapies dans l'ombre. Alors, nous allons poursuivre l'œuvre engagée par la précédente municipalité de Villeurbanne, à vos côtés.

Soyez assurés de notre soutien contre les négationnistes.
Soyez assurés de notre soutien contre les haineux.

Soyez assurés de notre soutien pour la paix et la justice.

Et maintenant, profitons de la musique : même si elle n'adoucit pas suffisamment les mœurs, elle réchauffe et console toujours nos cœurs.

Je vous remercie

ⁱ La loi ne fut promulguée qu'en 2001